

Tribunal de la concurrence—Loi

On peut examiner bien des exemples de concentration exagérée. Je ne voudrais pas abuser du temps de la Chambre, mais prenons le secteur des produits alimentaires et de la vente au détail. Chaque fusion, chaque concentration industrielle rend l'implantation de nouvelles entreprises sur le marché beaucoup plus difficile. Les géants du secteur contrôlent les prix, les étiquettes, la qualité, le réseau de distribution et les approvisionnements. Les petites entreprises ne peuvent concurrencer ces géants. De plus en plus de pharmacies de quartier, de petites entreprises et de magasins familiaux ferment leurs portes d'un bout à l'autre du pays. Est-ce avantageux, monsieur le Président? Il faut voir la question sous deux angles mais je crois que la perte de service personnalisé et la disparition d'entreprises familiales ne profitent pas au pays. Les géants deviendront toujours plus nombreux et les entreprises indépendantes capables de les concurrencer se feront plus rares, ce qui entraînera une perte d'emplois et une augmentation des faillites commerciales.

Je crois, bien entendu, que c'est le consommateur qui s'en ressentira le plus. Il suffit d'observer ce qui s'est passé récemment dans le domaine des prix pétroliers et de comparer la situation aux États-Unis et celle qui existe au Canada, pour comprendre facilement ce que j'essaie de dire à la Chambre. Du fait de la diversification du secteur pétrolier, de la concurrence intense et du grand nombre de raffineries aux États-Unis, lorsque les cours mondiaux du pétrole ont baissé, le consommateur américain en a profité beaucoup plus rapidement que le consommateur canadien, car la concurrence a pu jouer. Au Canada, par contre, il n'y a que quatre grandes raffineries, Esso, ou Imperial Oil, Gulf, Texaco et Petro-Canada. Du fait de cette concentration, je crois que le consommateur canadien n'a pu profiter autant d'une baisse des prix.

La concentration du pouvoir donne aux entreprises un plus grand contrôle des mécanismes d'établissement des prix. Je ne souscris pas du tout à la thèse de John Kenneth Galbraith selon laquelle les prix sont uniquement entre les mains des sociétés. Toutefois, nul doute que moins il y a de concurrents, moins la structure des prix est mobile et souple.

● (1530)

Je crois, à l'instar des membres de mon caucus et de la majorité des partisans libéraux, que les choses sont allées trop loin. À notre avis, il existe maintenant une concentration de pouvoir économique simplement pour le plaisir de cette concentration, peut-être même pour flatter certaines personnes ou même pour jouir de certaines opérations fictives au lieu d'édifier une entreprise et de favoriser l'expansion au Canada. Cette concentration profite à un nombre de plus en plus faible de Canadiens aux dépens d'un nombre sans cesse croissant de Canadiens.

J'estime que le Canadien moyen s'en inquiète de plus en plus. Nos concitoyens commencent à se rendre compte que tous ces fusionnements, ces offres d'acquisition, ces achats d'actions et ces mainmises ne sont pas des manoeuvres isolées effectuées dans les salles de réunion de conseils d'administration. Ces événements auront une véritable incidence sur nos existences, sur le prix des aliments, des vêtements, du logement, des livres, du cinéma, des voitures, des téléphones et des

moyens de transport ainsi que sur la qualité et la disponibilité de ces produits.

Nous croyons que toute politique de concurrence devrait tendre principalement à protéger les Canadiens contre des dégâts réels infligés par une concentration excessive. Qu'une entreprise soit florissante à cause de son efficacité, de sa commercialisation, d'une gestion et d'un produit valables, voilà qui est très bien. On peut ainsi fabriquer des choses, créer des emplois et améliorer la capacité concurrentielle du Canada. Nous ne croyons pas pouvoir atteindre le même résultat en ayant recours à des fusionnements et acquisitions. Nous pouvons analyser le résultat net de chaque opération et dans la plupart des cas, nous n'avons pas constaté jusqu'ici la création de nouveaux emplois, une nouvelle efficacité, une présumée synergie ou un présumé avantage concurrentiel.

Des voix: Bravo!

M. Turner (Vancouver Quadra): Si des entreprises prennent de l'expansion au Canada grâce à leur compétence, à leurs méthodes de commercialisation et à la qualité de leurs produits, c'est très bien, mais elles ne devraient pas pouvoir y arriver en achetant tout simplement la concurrence ou à la faveur de pratiques déloyales. La Chambre doit songer avant tout à protéger le consommateur canadien.

Nous croyons que dans sa forme actuelle ce projet de loi favorise le secteur des entreprises au détriment du consommateur. Toutefois, nous estimons qu'il constitue un pas en avant. Avec de bons amendements, que nous avons l'intention de proposer au cours du processus législatif, le projet de loi peut être récupéré et, s'il est bien appliqué, il peut vraiment protéger les Canadiens de l'incroyable pouvoir financier que les entreprises sont en train de se créer au Canada.

Des voix: Bravo!

M. Orlikow: Monsieur le Président, j'ai plusieurs questions à poser au chef de l'opposition officielle.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député a la parole pour participer au débat.

M. Gauthier: Vous feriez mieux de relire le Règlement.

M. le Président: La décision revient entièrement au très honorable chef de l'opposition, mais la coutume veut que les interventions qui ne sont pas limitées dans le temps ne soient pas suivies, conformément au Règlement, d'une période de questions et d'observations de dix minutes.

M. Turner (Vancouver Quadra): Je connais le député depuis longtemps. Je vais écouter ce qu'il a à dire.

M. Orlikow: Monsieur le Président, je vais poser deux questions en m'efforçant d'être bref. J'ai ici une liste faisant état de 22 mainmises importantes qui sont intervenues depuis 1979. Dix-huit d'entre elles sont intervenues lorsque les libéraux formaient le gouvernement. Pourquoi n'ont-ils rien fait alors?

N'est-il pas exact que les acquisitions de conglomerats qui sont intervenues, qui portent sur des centaines de millions et sur des milliards de dollars, pourraient se révéler très profitables pour les actionnaires et pour les dirigeants de l'entreprise, mais que dans la plupart des cas, elles n'apportent pas au pays un seul emploi de plus ou une seule technique nouvelle de plus? Quel avantage ont-elles pour le pays?